

Par Anne-Louise Hallé, M.A, B. Rec.

Directrice générale de la Fédération québécoise du loisir en institution (F.Q.L.I.)

VOLUME 6 NUMÉRO 5 - 2009

Les institutions de santé modifient rapidement leur rôle et s'éloignent de la conception classique de l'institution comme un lieu d'internement et/ou un « couvent » qui retire les personnes de leur milieu de vie habituel et les confine à une chambre. Ces institutions, de plus en plus nombreuses à la faveur du vieillissement de la population et de l'allongement de la durée de vie, deviennent des milieux de vie en eux-mêmes. Les clients sont des résidents comme tout résident des quartiers. Les limites physiques ou intellectuelles sont prises en considération, mais la personne y est davantage définie par sa vie que par sa maladie ou son handicap.

Comment s'orientent alors la planification et la mise en œuvre de conditions et du contexte des expériences de loisir dans ce milieu! L'Observatoire présente dans ce bulletin les principales composantes des services de loisir grâce à la collaboration de la directrice générale de la Fédération québécoise du loisir en institution (F.Q.L.I.).

LA PROGRAMMATION : QUELQUES PRINCIPES

La personne en établissement puise dans les mouvements, les actions et l'utilisation de tous ses sens la satisfaction d'une vie bien remplie. L'expérience de loisir permet d'atténuer ou de ralentir la dégradation physique et mentale de la personne. Le loisir s'inscrit dans une approche globale qui réunit tous les aspects de la personne et met à contribution l'ensemble des membres de l'équipe interdisciplinaire pour créer un véritable milieu de vie.

De plus, le loisir permet à la personne, en établissement, de se créer un réseau d'appartenance, l'empêchant, par le fait même, de se replier sur elle-même et de se retirer de la communauté.

« Le loisir organisé dans une société est de plus en plus considéré comme un indicateur fiable du niveau de qualité de vie qu'une collectivité peut offrir à ses membres. L'apport bénéfique du loisir dans la vie d'une communauté est en effet maintenant

reconnu. Il est bien établi, par exemple, que parmi d'autres considérations, le choix d'un lieu de résidence tient compte de l'existence d'équipements, d'installations et de services fonctionnels reliés aux activités récréatives et aux opportunités de loisir en général ».¹

La perception populaire en regard du loisir institutionnel est généralement orientée vers les activités organisées. Or, l'animation du milieu de vie ne se limite pas qu'à l'organisation d'activités pour les citoyens. Elle répond à trois fonctions décrites initialement en regard des vides exposés par Myslinski.²

L'ANIMATION DES TEMPS

Il s'agit de l'aspect le mieux connu, car il fait référence à l'animation des temps libres notamment, entre les périodes de repas, de traitements médicaux, de

¹ ASSOCIATION DU LOISIR MUNICIPAL. *Loisir, communauté locale et qualité de vie : une politique du loisir au Québec*, Montréal, 2000, 21 pages.

² MYSLINSKI. « La famille face aux différents acteurs de l'animation en milieu institutionnel gériatrique » *Revue gérontologique*, n° 62, avril 1987, page 16.

thérapies, d'hygiène personnelle, etc. On peut intégrer à cet aspect l'organisation d'activités structurées et la mise en place de mécanismes qui favorisent la participation libre et spontanée à des activités individuelles ou de petits groupes.

L'ANIMATION DES RELATIONS SOCIALES

Il s'agit ici d'animer le milieu par les contacts avec autrui, en formant des réseaux affinitaires et des groupes de personnes significatives. Ces groupes peuvent devenir autonomes sur le plan du fonctionnement. Conséquemment, le rôle du professionnel en loisir se limite à leur assurer un soutien technique minimum. L'animation des relations sociales peut également concerner les relations entre les usagers et les membres du personnel, avec les membres des familles, avec la communauté ou, tout simplement, avec les membres du personnel entre eux.

L'ANIMATION DES ESPACES

Il est question ici de l'animation naturelle qui peut être engendrée par un aménagement incitatif des espaces. Ces aménagements devraient permettre aux usagers de retrouver des espaces privés et communautaires en leur donnant la possibilité de s'approprier leur propre zone d'intimité.

La Fédération québécoise du loisir en institution prône que la programmation doit être planifiée en tenant compte de la mission, des buts et objectifs de l'établissement et de la philosophie d'intervention du service. Le service d'animation-loisirs définit sa grille d'activités en fonction des données recueillies auprès des usagers, de leurs familles, des différents comités et de l'équipe interdisciplinaire.

Le loisir s'organise en fonction des intérêts et des goûts de la personne ou ce qu'on

appelle habituellement son vécu-loisir. Puis, avec la contribution de l'ensemble des membres du personnel, des bénévoles et des proches, la personne est invitée à participer à des activités adaptées à ses goûts, à ses intérêts et à ses capacités, selon une gamme diversifiée et un horaire qui respecte son rythme et ses habitudes de vie.

La grille d'activités doit s'établir sur un horaire de sept jours et prévoir des activités utilitaires ou domestiques, récréatives ou sociales, sur trois périodes soit, le matin, l'après-midi et le soir. Bref, des activités qui s'intègrent au cycle de 24 heures de la personne. Dans ce sens, l'intervention en loisir doit inspirer un rythme à l'ensemble des intervenants et des familles par l'implantation et la réalisation d'activités qui ont du sens pour l'usager. Les activités doivent refléter la diversité de la programmation selon les champs d'intérêt et se retrouver dans les trois catégories d'activités.

La notion de programmation permet de dresser les limites à l'intérieur desquelles l'ensemble de la programmation devrait se tenir.

LES CARACTÉRISTIQUES

PROGRAMMATION NORMALISANTE :

L'orientation que l'on donne aux activités est basée sur le modèle de la vie normale « Monsieur tout le monde ». Ainsi, il peut arriver, occasionnellement, que nous participions à des manifestations de grande envergure. Par contre, le voisinage, les repas entre amis, la lecture, la télévision, la musique, selon les goûts, sont autant d'activités régulières et simples dans la vie de l'individu. Pour la clientèle, il devrait en être de même.

PROGRAMMATION INTÉGRANTE :

Généralement, l'établissement, de par son essence, délimite autour du client une forme de ghetto. Il n'est donc pas surprenant que l'on soit porté à faire venir un musicien. Une programmation intégrante veut offrir des possibilités d'activités hors institution par l'utilisation des ressources de la communauté.

PROGRAMMATION ÉQUILIBRÉE :

Mettre sur pied une programmation équilibrée signifie qu'elle respecte les différentes catégories de clientèles définies en fonction de leurs capacités et de leur motivation.

Deux approches sont préconisées dans l'élaboration de la programmation, soit le loisir-but (champ d'intérêt) et le loisir-moyen (loisir thérapeutique).

LOISIR-BUT BASÉ SUR LES INTÉRÊTS

Il contribue à la qualité de vie et à l'animation du milieu de vie. Cette approche vise à offrir aux usagers des expériences de loisir qui respectent leur potentiel et qui répondent à leurs désirs, à leurs attentes, à leurs aspirations, à leurs motivations et à leurs besoins en loisir. Le loisir peut être pratiqué pour lui-même, par plaisir et liberté. La société en fait un droit pour tous les citoyens. C'est sur la base de six champs d'intérêt que la programmation s'élabore. Le principe théorique indique que si chaque champ est représenté dans la grille d'activités, l'ensemble des intérêts de l'utilisateur devrait être satisfait.

Les champs d'intérêt se définissent comme suit :

ACTIVITÉS PHYSIQUES :

Elles permettent de bouger et aident à maintenir ou à améliorer la santé ainsi que les déterminants de la condition physique (force, souplesse, endurance musculaire et cardiorespiratoire).

ACTIVITÉS INTELLECTUELLES :

Elles encouragent la stimulation et l'effort intellectuels favorisant ainsi le maintien des capacités cognitives.

ACTIVITÉS D'EXPRESSION ET DE CRÉATION :

Elles donnent lieu à la fabrication d'objets et à la création esthétique notamment par la musique, le théâtre, l'écriture, etc.

ACTIVITÉS SOCIALES :

Elles suscitent le développement de relations interpersonnelles par le biais, notamment, de sorties, de fêtes, de regroupements et d'activités à caractère intergénérationnel.

ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT :

Elles répondent aux besoins de détente, de divertissement, d'évasion et de distraction.

ACTIVITÉS SPIRITUELLES :

Elles ont pour but de donner à la personne des moyens de maintenir ses valeurs, de se libérer l'esprit et de se détendre mentalement par la méditation, la lecture, etc.

Ces champs se retrouvent dans différentes catégories d'activités :

Les **activités communautaires** s'adressent à l'ensemble des usagers de l'établissement. Elles rassemblent à l'occasion les parents, les amis et la communauté environnante.

Les **activités de groupe** s'adressent à un nombre restreint de personnes.

Les **activités individuelles** s'adressent à un usager en particulier. Elles sont adaptées en fonction des besoins et des intérêts de l'utilisateur; certaines activités peuvent être conçues et organisées pour répondre aux besoins de deux ou trois usagers.

Selon la méthode basée sur les intérêts, il y a trois orientations possibles à l'intervention en fonction de la disponibilité des ressources du milieu et de la philosophie du Service d'animation-loisirs.

LA DÉMARCHE ORIENTÉE VERS L'OFFRE :

Cette orientation est certes la plus répandue. Les usagers font leurs choix à partir de l'offre d'une série d'activités. Les usagers limitent leur implication à leur seule participation.

LA DÉMARCHE ORIENTÉE VERS LE SOUTIEN :

L'offre des activités est assumée par différents organismes ou regroupements. L'intervenant offre conseils et soutien et assume une coordination de l'ensemble des programmes offerts.

LA DÉMARCHE ÉCLECTIQUE :

Cette orientation est une combinaison des deux premières démarches. Elle vise, à la fois, à offrir des activités et à supporter la réalisation de certaines autres.

UNE INTERVENTION À CARACTÈRE THÉRAPEUTIQUE (LOISIR-MOYEN)

Les besoins fondamentaux de la personne étant d'ordre biologique, psychologique et social, les interventions en loisir peuvent atteindre des objectifs thérapeutiques susceptibles de contribuer, d'une manière professionnelle, à l'amélioration de l'état de santé physique et mentale du citoyen en établissement. « Le loisir doit être un lieu privilégié de récupération et de maintien de leur santé, de l'équilibre, de l'harmonie avec leur propre corps. »³

« Le modèle d'intervention en loisir de Gunn et Peterson, promulgué par le *National Therapeutic Recreation Society* (1982), est

3 H. C. J. L. S. *On a un monde à récréer*, Livre blanc sur le loisir au Québec, Québec, Gouvernement du Québec, 1979, page 51.

certes le plus connu aux États-Unis et au Canada anglais. La pratique professionnelle qui utilise ce modèle est reconnue sous l'appellation américaine de « Therapeutic Recreation », que l'on traduit en français par l'expression suivante : « l'utilisation du loisir à des fins thérapeutiques ». ⁴

De plus, le loisir thérapeutique a comme finalité « l'ajout du bien-être à la vie en favorisant l'utilisation optimale de la capacité fonctionnelle et en diminuant l'impact des problèmes qui compromettent l'équilibre, l'épanouissement et l'autonomie de la personne ». ⁵ Sa contribution au cheminement thérapeutique de l'utilisateur est déterminée par des objectifs précis, avec un plan d'intervention favorisant une évaluation concrète des résultats obtenus. Basé sur une approche client, ce modèle fait la promotion d'une réponse individualisée aux besoins de la personne dans un continuum comportant trois catégories d'intervention (l'intervention thérapeutique, l'éducation au loisir et la participation récréative). La personne est orientée vers le type d'intervention qui correspond à ses besoins. ⁶ Les interventions du professionnel en loisir permettent de favoriser l'autonomie de la personne et l'utilisation de ses acquis.

« L'intervention thérapeutique concentre ses efforts sur l'acquisition d'habiletés fonctionnelles de base (Ex. : augmentation de l'attention et de la concentration pour une personne ayant de la difficulté à garder

4 BEAUREGARD, Y. *Avant-projet du diplôme d'études supérieures loisir et santé*, Université du Québec à Trois-Rivières, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, 1997, p.14.

5 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec. Orientations*. Gouvernement du Québec, page 19.

6 TREMBLAY, M., ST-ONGE, M., et TREMBLAY, B.. « Les modèles et enjeux de l'intégration au loisir des personnes handicapées ou en perte d'autonomie : pour une véritable participation sociale » *Défi-loisir : pour une véritable participation sociale des personnes handicapées ou en perte d'autonomie*, AQLPH, 2004, p. 36.

contact avec la réalité, amélioration des compétences sociales pour une personne ayant des difficultés à entrer en contact avec autrui, etc.) qui sont considérées comme des préalables à l'engagement de la personne en loisir. »⁷

La participation récréative vise l'atteinte d'une source de plaisir, l'expression de soi et la participation libre aux activités de loisir dans le but d'avoir un rythme de vie jugé plus régulier.

Les objectifs poursuivis sont les suivants⁸ :

Sécurisation	Favoriser l'adaptation à l'établissement.
Adaptation au rythme de fonctionnement	Maintenir, stimuler, relaxer pour reprendre le plus tôt possible un rythme de vie normal.
Valorisation	Aider l'utilisateur à expérimenter des succès qui renforcent la perception positive de soi et préparent à la réussite de son intégration.
Intégration sociale	À domicile, pour demeurer actif chez soi ou en établissement. Dans la communauté, pour y demeurer actif. Au plan interpersonnel, pour avoir accès à des relations sociales normales.

EN CONCLUSION :

Par ce bref résumé, la Fédération québécoise du loisir en institution démontre l'importance de mettre en place une programmation pour satisfaire les besoins en loisir des usagers. Que ce soit par une approche basée sur les intérêts ou une intervention à caractère thérapeutique, tout est mis en œuvre pour proposer aux usagers de vivre des expériences de loisir. L'environnement physique, la communication et la programmation d'activités sont des éléments qui influencent la qualité de vie et le bien-être des usagers. Il faut respecter leurs droits et répondre à leurs besoins pour leur offrir un milieu de vie adéquat.

⁷ Idem, p. 36.

⁸ TREMBLAY, G. *La Méthode Impact*. Édition Georges Tremblay, 1991, p. 40-41.